

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet lausannois *Noviodunum* remporte le concours international d'architecture pour l'extension du Musée du Léman

Nyon, le 10 juillet 2014



Le projet *Noviodunum*, du bureau lausannois FHV, remporte le concours international d'architecture et d'ingénierie pour l'extension et la réorganisation du Musée du Léman. Sa réalisation permettra au musée d'agrandir sa surface d'expositions – de présenter ainsi pour la première fois sa collection de bateaux historiques –, de disposer d'un nouveau centre de documentation, ainsi que d'un auditorium de quelque 200 places. De l'avis du jury, ce projet possède le potentiel requis pour développer un bâtiment d'exception et donner au Musée du Léman la visibilité qu'il mérite. *Noviodunum* et les sept autres projets concurrents seront présentés au public du 11 au 25 juillet prochain. Pour l'occasion, l'entrée au musée sera gratuite pour tous les visiteurs.

Les résultats du concours international d'architecture et d'ingénierie pour la construction d'une extension au Musée du Léman et sa réorganisation ont été rendus publics ce jour. Le lauréat est le projet *Noviodunum*, du bureau d'architectes lausannois FHV.

Ce concours sur invitation portait à la fois sur les bâtiments actuels du musée, sur son extension et sur les aménagements extérieurs du parc à proximité. Il a été entièrement financé par la Fondation pour le Musée du Léman et organisé avec le concours de services de la Ville de Nyon et du bureau spécialisé M+B Zurbuchen-Henz Architectes. Au terme de trois mois de procédure, les huit bureaux d'architectes sollicités ont chacun rendu un projet qui a ensuite été évalué par les membres du jury.

Il faut relever le haut niveau de qualité des projets présentés par les différents concurrents, des bureaux de tout premier plan en provenance de Suisse, de France, des Etats-Unis, du Japon et d'Inde. A l'issue d'intenses discussions, d'argumentations et de considérations autour de chaque projet, le jury a décidé d'en retenir cinq et de leur attribuer un prix ou une mention pour un montant total de CHF 216'000.- fixé selon les règles de la SIA (Société suisse des ingénieurs et des architectes).

Le jury était composé de membres de la Municipalité, de représentants de la Fondation, de services communaux, ainsi que de la proportion usuelle d'architectes, d'ingénieurs, de muséologues et d'indépendants. Les projets ont été jugés sur leurs qualités urbanistiques, architecturales et techniques, mais également en fonction de critères économiques et environnementaux.

Points forts des cinq projets classés

Le projet lauréat *Noviodunum* se réfère au paysage des murailles de Nyon. Un nouveau mur s'enroule autour du bâtiment historique et le tient en quelque sorte par l'épaule comme un ami bienfaisant. Avec une grande justesse, la volonté est d'intégrer, dans un équilibre subtil, à l'ancien hôpital datant de 1756 un bâtiment contemporain, surplombé d'une large toiture végétalisée.

L'espace muséographique est organisé à partir d'un escalier central distribuant trois espaces principaux: une salle destinée aux expositions temporaires, une salle d'expositions permanentes et une grande salle orientée vers le lac, surplombée d'une galerie et abritant les bateaux. L'unité du revêtement des sols et murs, en béton, la lumière zénithale qui baigne tout l'édifice, mettent en valeur les objets exposés dans des conditions idéales.

De l'avis du jury, ce projet possède le potentiel requis pour développer un bâtiment d'exception pour le futur Musée du Léman et donner à ce dernier la visibilité qu'il mérite.

2^e rang – **Comprendre**, Agence Ricciotti, Bandol



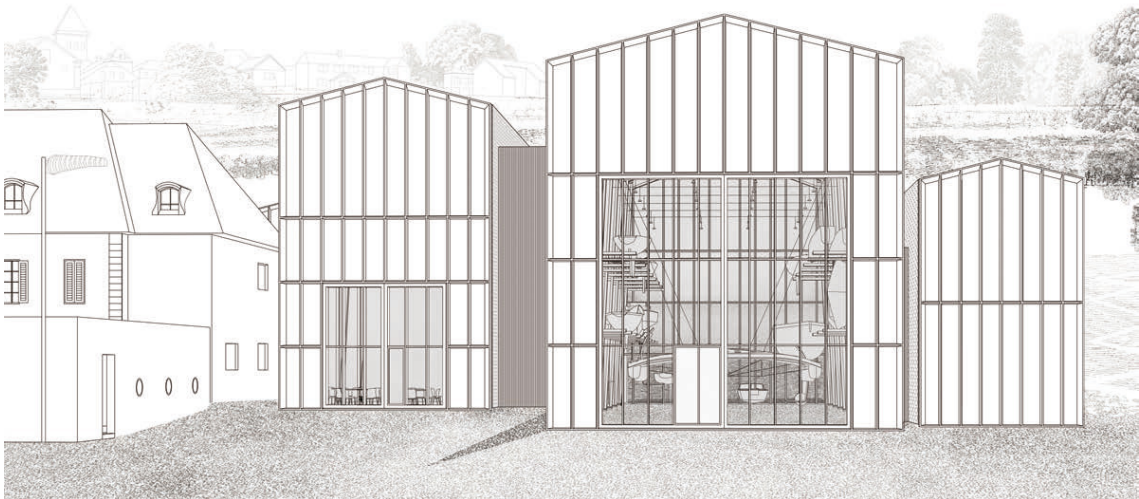
La proposition faite est de renoncer à une architecture prononcée mais de tabler sur deux bâtiments semi-encastés, privilégiant une présence discrète au milieu du parc et s'ouvrant sur un jardin en forme d'ondes. Une promenade architecturale suit la pente du terrain, tandis que la lumière pénètre dans le musée par des interstices situés sous des plaques géologiques.

3^e rang – **Sailing roofs**, Kengo Kuma & Associates, Paris



Le musée est formé de trois volumes distincts, glissés sous des toitures en forme de voile et étendues parallèlement aux courbes de niveau. Elles donnent à l'ensemble une forme symbolique du contenu du programme. Un parcours, tout en diagonale, relie l'intérieur à l'extérieur. A l'extérieur, un parvis imposant se déroule entre les murs de la cité et le rivage, recréant un bel espace public dans le parc.

4^e rang – **Toucan**, Studio Mumbai, Mumbai



L'extension est réalisée par six bâtiments de taille diverse. Des halles légères, identifiables à un chantier naval ou à des serres, dialoguent avec le bâtiment historique. Un parcours piétonnier est proposé entre la ville haute et le lac par le biais d'un escalier central, auquel s'ajoute une rampe agrémentée d'un jardin.



Le parti pris est de compléter le bâtiment historique par une construction contemporaine inspirée par les façades pittoresques du front au lac. La matérialisation des façades en tuile et crépi favorise une expression plus abstraite ne faisant pas concurrence au bâtiment ancien.

Prochaine étape

Le Jury a formulé quelques recommandations pour des ajustements afin de bien intégrer le projet lauréat dans ce site sensible et des modifications afin de répondre parfaitement aux besoins fonctionnels du futur musée.

La Fondation pour le Musée du Léman a entamé une recherche de fonds visant à prendre entièrement à sa charge les études du projet lauréat (bâtiment et muséographie). Le coût de cette phase a été estimé par le service Architecture et Bâtiments à CHF 3 millions, et à CHF 300'000.- pour sa partie muséographique. Il s'agit en effet, déjà à ce stade, de définir clairement les contenus scientifiques et pédagogiques de l'institution future.

L'objectif de la Fondation du Musée du Léman est de présenter d'ici à 2015 un projet de réalisation détaillé et chiffré.

Fondation pour le Musée du Léman

Présidée par le Syndic de Nyon Daniel Rossellat, la Fondation pour le Musée du Léman a été créée en 2013 par les entreprises Generali Assurances Nyon et Chantier naval de Corsier-Port, l'association Amis des Musées de Nyon (AMN), la Fondation Equiléo, ainsi que quelques personnes à titre privé. Son Conseil de fondation est composé de personnalités lémaniques actives dans les milieux nautiques ou de représentants d'associations culturelles nyonnaises.

Exposition publique des projets du concours

L'exposition des projets est ouverte au public du 11 au 25 juillet 2014, de 10h à 17h (lundi fermé) au Musée du Léman, quai Louis-Bonnard 8, à Nyon.

L'entrée est gratuite pour tous les visiteurs.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, contacter Mme Carinne Bertola, Cheffe du projet d'extension du Musée du Léman, au +41 (79) 339 56 39.

www.museeduleman.ch et www.nyon.ch

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Président de la Fondation pour le Musée du Léman et Syndic de Nyon,
+41 (79) 200 52 01

M. Claude Uldry, Municipal en charge d'Architecture et Bâtiments, +41 (78) 769 96 70

M. Olivier Mayor, Municipal en charge de la Culture, +41 (79) 340 24 07

M. Patrik Troesch, Chef du service Architecture et Bâtiments, +41 (79) 465 62 16

Mme Monique Voélin, Cheffe du service de la Culture, +41 (22) 363 83 62

Mme Carinne Bertola, Cheffe du projet d'extension du Musée du Léman, +41 (79) 339 56 39

M. Christophe Rime, architecte, chef de projet, service Architecture et Bâtiments,
+41 (76) 586 15 78

Mme Maria Zurbuchen, architecte EPF/SIA/FAS, bureau organisateur du concours,
+41 (21) 647 50 69

M. Carlos Viladoms, architecte EPF/SIA, représentant du bureau FHV, lauréat du concours,
+41 (78) 879 11 11